

• *Pêle-mêle photos*



Réception des artisans à la micro-crèche



Inauguration de la micro-crèche



A l'année prochaine pour la revanche



La Bernard Thévenet et sa tombola

Merci à tous les auteurs, relectrices, relecteurs et photographes pour ce bulletin municipal et à l'imprimeur : Neuville Impressions.

Crédit photos :

Valérie Lacroix, Anne-Marie Laveder, Marie-Claude Clément, Valérie Pilloux, Patrice Maïly, Henri Alloin,....

The background image is a landscape photograph. In the foreground, there are several gnarled, dark brown grapevines with green and yellowing leaves, growing on a hillside. Two vertical wooden stakes are visible among the vines. In the middle ground, a green grassy hill slopes down towards a small village. A church with a prominent spire is visible among the houses. The background consists of rolling green hills under a clear sky.

SAINT JULIEN-DE-CIVRY
bulletin municipal
2009

- *Pêle-Mêle photos*



Soirée du 21 novembre

Repas des aînés



Sophie, Pierre-Adrien, Marie
Daniëla, Laetitia, Emeline, Arnaud
L'équipe de jeunes qui a assuré le service au repas
des aînés : motivés, efficaces, souriants,...



Travaux d'entretien



Pique-nique du 28 juin



Proverbe : Donner c'est donner, repeindre ses volets.

• Les vœux d'un maire reconnaissant !

Cette rédaction du bulletin municipal est un excellent exercice parce qu'il permet aux différents acteurs ou associations de la commune de faire le bilan de l'année écoulée. Il permet également de présenter les projets pour la nouvelle année.

En listant les événements significatifs qui se sont déroulés sur notre commune au cours de l'année, je crois que 2009 aura été une bonne année. Et je voudrais à travers ces lignes saluer tous les acteurs qui ont créé ou accompagné ces événements.

La micro crèche : sa réalisation et son ouverture étaient l'objectif prioritaire que nous nous étions fixé il y a 1 an. La structure a ouvert ses portes le 19 octobre dernier et son démarrage au bout de 2 mois est encourageant avec déjà une douzaine d'enfants du canton accueillis. Les locaux sont neufs et agréables et le personnel d'encadrement est formidable.

Merci aux membres de l'équipe municipale et aux agents municipaux qui se sont beaucoup investis et qui n'ont pas compté leurs heures. Et merci aux maires et aux autres membres de la communauté de communes de Charolles qui ont accepté que cette réalisation communautaire se fasse sur notre commune.

La marche nocturne et les illuminations : les commerçants, éleveurs, entrepreneurs de Saint Julien ont organisé la marche semi nocturne le 21 novembre dernier suivi d'un repas. Et cette

première édition fut une vraie réussite, tant sur le plan de la participation que sur celui de l'organisation ! Merci à celle(s) qui ont osé proposer la 1ère réunion ! Et au nom du village, merci à toute l'équipe qui a eu l'idée généreuse d'investir les bénéfices réalisés dans les illuminations du bourg. Cette participation, ajoutée à celle de la commune, a fait que les nouvelles illuminations sont aussi une réussite je crois. Et on pourra les compléter !

Les concerts de M. Guérinot, le théâtre d'une troupe dijonnaise, les contes givrés, les conférences de M. Gerbe : il faut saluer la qualité de toutes ces manifestations, et leur succès, parfois considérable, n'est que justice ! Bravo aux initiateurs et merci à celles et ceux qui ont organisé et accompagné ces manifestations (nouvelle association, équipe de la bibliothèque, association de la salle.)

Le pique nique au Pont de Pierre : organisé par l'équipe municipale le dernier dimanche de juin, cette première édition a également connu un franc succès. En particulier auprès des enfants qui grâce au temps très agréable ont pu sauter dans la rivière !

Voilà pourquoi, au nom de la commune, je suis cette année un maire reconnaissant. (Je suis toujours heureux !) Reconnaisant à tous ceux et celles qui ont œuvré pour le dynamisme de notre petite commune, et reconnaissant car toutes ces entreprises sont reconduites en 2010 (cf. calendrier ci après). Et à propos de dynamisme et



d'embellissement de notre village, personne ne m'en voudra je pense de saluer également la restauration de la maison de la Marthe grâce à une initiative entièrement privée !

Pour cette nouvelle année, les objectifs seront justement de rendre pérenne tout ce qui a été entrepris en 2009. Il nous faudra aussi trouver un successeur à M. Bruno Raquin qui quitte officiellement le bar restaurant le 30 mars prochain. C'est à nouveau un vrai challenge !

Voilà !

2009 s'en va et avec lui six habitants de la commune nous ont quitté au cours de ces 12 derniers mois. Je voudrais avoir une pensée pour eux et pour leur famille, et plus généralement pour tous ceux qui souffrent.

2010 arrive ! Et il me reste à vous souhaiter une excellente nouvelle année, avec en priorité une santé aussi bonne que possible !

Didier ROUX

Je vous invite maintenant à parcourir ce bulletin, avec un grand merci à ceux et celles qui ont participé à sa réalisation, et en particulier à Jean-Marie qui continue d'en assurer la parfaite présentation et mise en page.

• Micro-crèche

Que pouvons-nous en dire encore / que vous ne sachiez déjà ?

Dans le dernier bulletin Municipal, ce n'était qu'un projet. Un an après elle fonctionne. Cinq personnes y travaillent, et déjà douze enfants de 3 mois à 6 ans y sont inscrits et accueillis.

Tout a été pensé et conçu pour le confort, la sécurité, le bien-être et l'épanouissement des tous-petits.

Ouverte le 12 octobre au personnel, le 19 octobre aux premiers enfants, elle a été inaugurée officiellement le 20 novembre par M. le Député et Président du Conseil Général de Saône et Loire Arnaud Montebourg, par M. le Président de la CCCC Noël Pallot et par M. le Conseiller Général Christian Bonnot.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 avec une capacité d'accueil de huit enfants simultanément et dispose d'une 9ème



place pour un accueil d'urgence.

Tous les accueils sont réguliers, planifiés et font l'objet d'un contrat.

La participation financière des familles est calculée selon un barème transmis par la CAF, en fonction des revenus des parents.

Outre la participation des parents, le coût de fonctionnement est assuré par la caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole et jusqu'au 31 décembre par la commune, remplacée au 1er janvier par la Communauté de Communes.

C'est une réalisation importante pour une petite commune, le fruit d'une collaboration sans faille entre Commune, Communauté de Communes, Conseil Général, CAF et MSA.

Plus encore qu'un simple investissement financier, c'est un investissement sur la jeunesse et sur l'avenir.

• Principaux investissements 2009 de la commune

	DEPENSES	RECETTES	
Remboursement emprunts (capital+intérêts)	23 778 €		
Travaux voirie	11 436 €	Subvention	4 660 €
Acquisition d'un broyeur d'accotements	6 206 €		
Remplacement de fenêtres et portes (école et mairie)	11 901 €	Subvention	5 038 €
Acquisition matériel illuminations	2 500 €		
Aménagement de la micro crèche	75 247 €	Subvention	53 400 €

Proverbe : Tous les champignons sont comestibles, certains ne le sont qu'une fois.

• *Centre Communal d'Action Sociale*

Membres du CCAS :

Didier ROUX • Patrice MAILLY • Anne-Marie LAVEDER • Valérie PILLOUX • Valérie LACROIX • Jean-Marie JOBARD • Jean-Marc DURY • Marie-Josèphe ALLOIN • Suzanne BILLARD • Marie Claude CLEMENT • Christiane LABAUNE • Noëlle FAYOLLE • Marie-Josèphe MARILLER.

Le CCAS a pour but d'aider sous toutes formes les habitants de la Commune confrontés à des difficultés ponctuelles – Il est composé de membres élus du Conseil Municipal et de membres désignés par le Maire, représentants les différentes composantes de la population.

Il participe financièrement à des voyages scolaires pour les enfants de la commune scolarisés dans les établissements d'enseignement (Ecole primaire publique, collège public et privé, maisons familiales).

Il participe avec la Commune à l'Arbre de Noël sous la forme de places de cinéma pour tous ces mêmes enfants.

Il organise le " repas du CCAS " tous les ans pour les plus de 70 ans, et offre un colis de Noël pour ceux qui ne peuvent se déplacer.

Réalisations 2009 :

-60 repas offerts dimanche 18 Octobre 2009 et préparés par les Commerçants de St Julien de Civry et l'équipe du CCAS et servis avec le sourire par huit jeunes du village.

-64 places de cinéma offertes aux enfants scolarisés de la maternelle à la 3ème.

-21 colis de Noël portés à domicile.

-Participation à 5 voyages scolaires de collégiens (25 €).

-Le C.C.A.S. garde toujours en caisse une petite réserve financière pour une aide ponctuelle si nécessaire (bon d'alimentation – aide de paiement pour téléphone, transport, chauffage, qui elle, reste nominativement confidentielle).

• *La communauté de communes du Canton de Charolles*

On rappelle qu'elle regroupe 13 communes avec une population d'environ 7 000 habitants. Son budget de fonctionnement en 2009 est de l'ordre de 1 400 000 euros et celui des investissements d'environ 400 000 euros.

Voici de manière très résumée ses principales actions réalisées en 2009

Collecte des ordures ménagères

on ne connaît pas encore le tonnage collecté en 2009. Mais c'était 1 538 tonnes en 2008, contre 1 700 tonnes en 2007 et 1 800 tonnes en 2006, soit une baisse constante depuis 3 ans grâce aux efforts de chacun.

Le portage des repas à domicile

Cette prestation ne faiblit pas et ce sont actuellement par mois plus de 700 repas servis.

Les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse mais aussi des adultes

La communauté de communes a pris la

compétence "Petite Enfance" à compter du 01/01/2010. C'est grâce à cela qu'elle peut assurer la gestion de la micro crèche à compter de 2010.

La voirie communautaire

L'entretien de 60 % environ de la voirie de chaque commune est assurée par la communauté de communes ; Cela représente près de 200 km et le budget 2009 est proche de 600 000 euros (investissement et fonctionnement).

La zone d'aménagement concerté

C'est un espace de développement économique situé à Molaize à proximité de la RCEA. Une première entreprise (travail du bois) s'y est implantée en 2009.

La réhabilitation du bâtiment communautaire

La communauté de commune a acquis en 2005 l'ancien CFPPA de Charolles, rue des Provins en vue d'y implanter et d'y regrouper toutes les activités. Les travaux ont été achevés et l'inauguration officielle a eu lieu en 2009.

• La Bibliothèque Vert-Pré

Depuis son ouverture en Octobre 2008, la bibliothèque de Vert Pré compte 96 adhérents.

Du mois de Janvier au mois de Novembre 2009, 884 lecteurs ont emprunté 1490 ouvrages.

La bibliothèque accueille les classes de la commune et prête des albums à la micro-crèche nouvellement installée ; un service de "portage" de livres est proposé aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

Cette année 3 animations ont eu lieu :

* Conférence d'Emile Gerbe portant sur les débuts de la vie de Monsieur de Mole, grande figure de la région ; cette conférence a remporté un grand succès et l'auditoire attend impatiemment la suite de cette conférence qui est prévue en début d'année 2010.

* Dans le cadre du Festival des Contes Givrés, Patrick Grégoire, avec son spectacle "L'imbécile" à la fois fable et regard sur le monde d'aujourd'hui nous a passionnés par son jeu d'acteur et l'écriture de son texte.

" Qui que vous soyez qui voulez cultiver, vivifier, édifier, attendrir, apaiser, mettez des livres partout. [Victor Hugo] Extrait du discours d'Ouverture du congrès littéraire international de 1878.

Vert-Pré offre aux petits comme aux grands une lecture de loisir, de détente, d'information et de documentation. Vous pouvez y travailler ou lire sur place, mais aussi y emprunter des livres.

Inscription :

l'accès à la bibliothèque est totalement libre, même sans inscription : toute personne désireuse de consulter des ouvrages sur place est la bienvenue. Un droit d'inscription annuel est demandé à tous ceux qui souhaitent emprunter des ouvrages. Lors de l'inscription, les nom et adresse doivent être justifiés.

Tarif :

- jeunes, 3 euros
- adultes, 5 euros
- chômeurs et étudiants, gratuit.

La commune et la bibliothèque ont prévu d'accueillir l'année prochaine un nouveau spectacle "des Contes Givrés".

* Une lecture de contes accompagnée d'un goûter a été proposée aux enfants au mois de Décembre; d'autres lectures-goûters sont prévues en 2010 (Fête des Rois, Carnaval...).



Le prêt

Il est limité à 5 livres pour 3 semaines. Le respect de ce délai permet à chacun de découvrir rapidement les livres que vous avez aimés. Certains ouvrages ne peuvent être empruntés : ce sont des dictionnaires et encyclopédies. Ils sont réservés à la consultation sur place.

Si vous souhaitez des ouvrages qui ne se trouvent pas à la bibliothèque, faites nous en part. Il est possible de les obtenir grâce à la Bibliothèque Départementale de Saône et Loire.

Nous sommes à votre disposition, n'hésitez pas à nous demander conseil.

Heures d'ouverture
mercredi 15h - 18h
samedi 14h - 16h

• Ecole publique

L'AMICALE SCOLAIRE DES RIVES DE L'ARCONCE

Le but de l'Amicale Scolaire des Rives de l'Arconce est de permettre à tous les élèves du R.P.I. de Lugny les Charolles – St Julien de Civry, de bénéficier des sorties et des activités proposées par les maîtresses de chaque classe, par le biais d'une aide financière. Cette aide financière est le résultat des différentes manifestations organisées par l'Amicale. Plus nous sommes nombreux pour les préparatifs et moins la tâche est lourde pour chacun des parents et chacune des maîtresses. Le temps de participation peut être ainsi réduit et

bénéfices tirés des manifestations. Il faut rappeler que le coût du transport pèse énormément sur le budget de chaque sortie.



Cette année, les bénéfices ont permis de financer : le transport et les entrées du voyage de fin d'année avec excursion en péniche et visite de l'ObservaLoire à Digoin, les transports de diverses sorties (rassemblement pour Carnaval, rencontres sportives, visite d'un poulailler, cinéma), le renouvellement des abonnements à l'Ecole des Loisirs, les places de cinéma, les cadeaux du Père Noël avec ses friandises et le pot de l'amitié.

les responsabilités mieux réparties. Les activités proposées par l'école dépendent en partie des

pour l'engagement qu'elles tiennent au profit des élèves.

Les différentes manifestations ou activités réalisées au cours de l'année scolaire 2008-2009 :

- Soirée de Noël avec spectacle en chansons par les enfants, orchestré par les maîtresses,
- concours de manille,
- marche
- mise en œuvre d'un livre de cuisine destiné à la vente à partir de recettes fournies par les élèves *
- pique-nique avec toutes les familles du RPI et les maîtresses,
- vendanges à Juliénas.

L'Amicale permet ainsi de créer des liens au sein des villages et contribue donc à leur dynamisme.

• Saison de concerts

Une nouvelle association à Saint Julien

Courant 2010 Jean-Claude Guérinot et quelques amis, dont les propriétaires du Château de Vaulx, vont créer une association destinée à proposer des événements musicaux de qualité dans la commune et aux alentours.



Un pique-nique concert a été organisé dans le parc du château en septembre dernier avec le groupe "Qu'à Six" et un concert de Noël a eu lieu le 6 décembre en l'église du village avec les chœurs du Philharmonia de Lyon

Les deux manifestations ont remporté un grand succès par la qualité du programme

présenté, et par la convivialité voulue par les organisateurs : un pot de l'amitié a été offert à l'issue du concert de septembre, et un vin chaud brioche a été proposé dans la salle suite au concert de Noël.

Cette Association dont le nom n'a pas encore été trouvé organisera plusieurs animations annuelles qui seront définies lors de sa création en mars prochain, le but principal étant de créer des animations de qualité à Saint Julien-de-Civry et d'apporter une éventuelle contribution financière à l'embellissement du village.



CALENDRIER DES FETES & MANIFESTATIONS ANNEE 2010

9 janvier	Bibliothèque : lecture et galette
11 janvier	Vœux du Maire
30 janvier	Repas Dansant à Thème - <i>l'Amicale scolaire des rives de l'Arconce</i>
21 février	Loto « Club du 3e âge de St Julien-de-Civry et Prizy »
27 février	Vente de Fleurs - <i>la cantine scolaire des Bords de l'Arconce</i>
17 avril	Théâtre - <i>avec la troupe des Mots Dits</i>
25 avril	Marche à Lugny les Charolles - <i>L'Amicale Scol. des Rives de l'Arconce</i>
22, 23 et 24 mai	Journées portes ouvertes « Artisans du Brionnais »
29 mai	Vente de PIZZA - <i>la Cantine des Bords de l'Arconce.</i>
Fin juin	Concert - <i>J. C. Guérinot et ses amis.</i>
27 juin	Pique-nique de la Commune au Pont de Pierres
3, 4 et 5 sept.	Fête Patronale - <i>l'ASCJ</i>
3 octobre	Loto - <i>les « Amitiés Juliennes »</i>
oct. ou nov.	Spectacle du Festival Les Contes Givrés.
20 novembre	Marche semi-nocturne et repas du beaujolais nouveau - <i>les artisans commerçants, exploitants agricoles & professions libérales et l'ASCJ</i>



PRESENTATION DE LA SOCIETE

Nom de la société:

LES CHASSEURS DE SAINT JULIEN DE CIVRY

35 Chasseurs environs

Unité de gestion N° 26



Bureau

- Président COGNARD DIDIER
- Vice Président DUCROUX DAVID
- Secrétaire DUCROUX STEPHANE
- Trésorier BERNIGAUD ROBERT
- Membres TREMEAUD ANDRE .JOLY ANTHONY. PERCHE DANIEL . FENEON FRANCK. FENEON LAURENT. ROBIN FLORIAN. TREMEAUD VINCENT . FAUCONNET QUENTIN

**les chasseurs de Saint Julien vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2010**

L'année 2009 nous a permis d'améliorer l'aspect sécurité de notre pratique (panneautage des battues, amélioration des consignes de départs de battue). La cohabitation avec les autres activités de la nature doit être irréprochable.

Saisons 2009/2010 : attributions de bagues gros gibier, 11 chevreuils et 4 sangliers en battue. Sur la commune, le nombre de chevreuils est stable, je pense que le nombre de prélèvements annuels ne doit pas être supérieur. Les sangliers sont en augmentation, nous devons gérer cette population pour minimiser les dégâts sur les prairies (en cas de gros dégâts les chasseurs se proposent de faire des interventions avec pelles et pioches pour reboucher les boutis ou les vermellis). Notre population de lièvres est à surveiller. Pour ne pas l'affecter, nous devons faire attention au prélèvement de l'année prochaine.

Pour ce qui est des volatiles : perdrix et faisans, nous faisons des lâchers de printemps accompagnés de points d'agrainages. Cette solution semble donner satisfaction. Nous recherchons des volontaires pour d'autres points d'agrainages (il suffit de remplir un agrainoir une fois par semaine).

Les comptages nocturnes seront refaits en collaboration avec Prizy et Amanzé en début d'année 2010 pour que nous puissions avoir une idée au fil des ans de l'évolution de nos espèces.

Toute l'équipe des chasseurs de Saint Julien-de-Civry tient à remercier les propriétaires de terrains qui nous permettent de pratiquer notre activité. Les propriétaires désireux de donner leurs terrains peuvent signer une autorisation de chasser ou un bail (se faire connaître auprès d'un chasseur ou du Président).

Nous invitons tous les propriétaires de terrains à nous rejoindre lors de notre traditionnel banquet de chasse qui se déroulera le dimanche 25 avril 2010. Nous espérons vous faire déguster la venaison de la saison si les Tartarins sont efficaces au tir.

Nous formulons une invitation aux personnes qui voudraient participer à une battue en accompagnant un chasseur à un poste ou en traque (appareils photos de rigueur et frissons garantis).

Association complémentaire : LE RALLYE DE LA PINOTTE

Des spécialistes de la vénerie sous terre (déterrage) à votre service.

Pour tous renseignements sur le déterrage des nuisibles, s'adresser au chef d'équipage M. DUCROUX STEPHANE au 03.85.70.65.28



• Association Sportive et Culturelle Juliennaise

L'année 2009 a été marquée, pour l'ASCJ, par quelques nouveautés. Au mois de mars, un nouveau bureau a été voté :

Laurent Trémeaud	Président
Raphaël Mommessin	Vice président
Armand Brigaud	Trésorier
Florent Billard	Trésorier adjoint
Fabien Alloin	Secrétaire
Christian Fauconnet	Secrétaire adjoint

La Fête patronale a eu lieu les 4,5 et 6 septembre. Malgré la fraîcheur des soirées de ce début septembre, le concert et le bal ont obtenu des succès encourageants. Le dimanche, le vide grenier et l'exposition ont attiré de nombreux

visiteurs. L'après-midi, 9 équipes se disputèrent la deuxième édition du tournoi inter-hameaux devant un public de plus en plus nombreux. La victoire finale de Chevagny a enthousiasmé notre nouveau président mais gageons que les autres hameaux voudront prendre leur revanche l'année prochaine! En soirée, 300 personnes dégustèrent le pot-au-feu servi pour la première fois sur la place.

L'ASCJ remercie tous les bénévoles et accueillera, avec plaisir, toutes les bonnes volontés pour l'édition 2010.

Le bureau

Proverbe : Il ne faut pas remettre à deux mains ce que l'on peut faire d'une seule..

Une première réussie..... Les commerçants, artisans, exploitants agricoles, et professions libérales, ont organisé le 21 novembre dernier, leur première marche semi-nocturne du Beaujolais Nouveau.

180 marcheurs étaient au rendez-vous et 230 personnes ont pu apprécier le saucisson chaud cuit au beaujolais nouveau. Tout s'est déroulé dans une ambiance familiale et chaleureuse, au son de l'accordéon.



Et tous, ont retenu la date du 20 novembre 2010 pour refaire cette manifestation.



Les bénévoles ont permis de participer à la décoration de notre village pour Noël.



• Des nouvelles de l'association de la Cantine du RPI

Un nouveau bureau a été élu en sept. 2009

La présidente

Magali Mathieu 03 85 70 66 30

La vice-présidente

Marie-Françoise Rebuffat

Les trésoriers

Virginie Neveux - Vincent Dauvergne

Les secrétaires

Joëlle Bertillot - Marie-Laure Rébé

Agenda :

24 janvier : concours de manille organisé avec le comité des fêtes de Lugny.

Début Juin : opération Pizza.

Depuis fin juin 2008, La cuisine est centralisée : tous les repas sont préparés à Saint Julien et transportés par containers à l'école de Lugny;

Evelyne et Chantal sont à l'œuvre tous les jours pour préparer les repas des enfants.

Environ 60 repas sont servis quotidiennement sur les 2 écoles.

La cantine fournit également les repas des enfants de la micro-crèche.



Adhérents et parents d'élèves aux vendanges

• Amitiés juliennes

En cette fin d'année 2009, le bilan de notre association est positif. Nous avons eu trente-six locations cette année : 14 locations avec repas, 12 manifestations sans repas et 12 rencontres du club du 3ème âge.

Nous venons de faire l'acquisition d'une nouvelle gazinière, l'ancienne ne répondant plus aux normes actuelles.



Notre loto annuel a eu lieu le dimanche 4 octobre et a connu, comme les années précédentes, un beau succès. Bien que l'assemblée ait été un peu moins nombreuse qu'en 2008, le bénéfice a été plus élevé.

Le bureau remercie toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette manifestation, tant par leur aide que pour les dons de lots ou leur participation. La gagnante du voyage à la fête des lumières à Lyon est Mme CRUZ de Chauffailles, le lecteur de DVD portable a été gagné par Elisa GELET de St Julien-de-Civry, l'appareil photo numérique par Mme MORIN de La Clayette et le cadre photo numérique par Mme DESROCHES de Montmelard. Nous vous donnons rendez-vous en 2010 le dimanche 3 octobre.

Les prix des locations restent les mêmes pour l'année 2010 :

manifestation avec repas : 130 euros pour les habitants de la commune, 170 pour les personnes hors commune,
manifestation sans repas : 90 Euros pour les habitants de la commune, 130 euros pour les personnes hors commune.
Ces prix sont hors charges.

Pour les vins d'honneur, 20 euros + les charges.

La réservation se fait auprès de Jean-Marc BERLAND au 03.85.70.60.40 ou de Pierre BABIN au 03.85.70.61.32.

• *L'Agence Postale Communale*

L'installation de l'Agence Postale Communale témoigne d'un réel besoin et semble remplir pleinement son rôle de service de proximité puisque plus de 4900 opérations y ont été effectuées durant l'année 2009.

Vous pouvez :

- Acheter : timbres, enveloppes prêt-à-poster, emballages colissimo.
- Déposer : vos envois postaux (sauf valeur déclarée, chronopost et contre-remboursement).
- Retirer : vos lettres recommandées, vos colis.
- Bénéficier : de services de proximité, réexpédition et garde de courrier.
- Effectuer : des opérations financières pour les titulaires de CCP et de compte d'épargne, remises de chèques et dépôt et retrait d'espèces pour un montant maximum de 300 euros par compte individuel ou 600 euros par compte joint par période de 7 jours.



Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h

Mercredi : 9h30 - 12h30 et 15h - 18h

Samedi : 9h30 - 12h30

Téléphone : 03 85 70 60 20

Prochaine élection régionale les 14 et 21 mars 2010

• *FNACA*

La société FNACA de St Julien-Prizy participe régulièrement aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre et organise le 19 mars, le rassemblement à la stèle qui rappelle la fin des hostilités en Algérie et le souvenir de G. Berland, enfant du pays, mort pour la France.

Cette année, la société déplore le décès d'un de ses membres en la personne de Claude-Marie Martin. Un nouvel adhérent devrait cependant contribuer à maintenir l'effectif de la section pour 2010.

**Pour acquérir la monographie de Joseph Sandre,
instituteur de Saint Julien de Civry entre 1877 et 1888,
adressez-vous en Mairie.**

• Club 3^e Âge

C'est 49 adhérents : 6 de moins qu'en 2009 qui sont venus partager tous les premiers mardis du mois leurs jeux habituels selon leur préférence, ou simplement prendre plaisir à discuter ensemble les dernières actualités de Saint Julien et d'ailleurs.

Il serait très souhaitable que de nouveaux adhérents viennent réhausser l'équipe existante.

Au cours de cette année 2009 a eu lieu le loto le 15 février, au printemps une sortie au Creusot avec repas au "Moulin Rouge". Le premier mardi

d'août le Club de Changy est venu rejoindre celui de Saint Julien et Changy nous a reçu en novembre.

Le 1er décembre après l'assemblée générale un repas de fin d'année a été servi à la salle.

Le loto 2010 sera le 21 février.

Nicole Grandjean prend la succession d'Henriette Baligand à la Présidence.

Nouveaux membres : René Emorine, Marie-Claude Thuard et Michèle Bernigaud.

• Pour la paroisse

La paroisse de St Julien est rattachée à la grande paroisse Ste Marie-Madeleine. Le Père Vaux et le Père Laroche viennent dire la messe le deuxième dimanche de chaque mois. A partir de Noël, nous accueillerons un nouveau prêtre, il s'agit du Père Godefroy de Suremain, il a été présent du 15 août à fin septembre mais a dû rejoindre Rome jusqu'à Noël afin de terminer son mémoire de fin d'études. Ce jeune prêtre est âgé de 29 ans et a été ordonné le 1er juillet 2007 ; il est originaire de Chalon-sur-Saône mais connaît bien notre région car ses grands-parents maternels habitent Sarry.

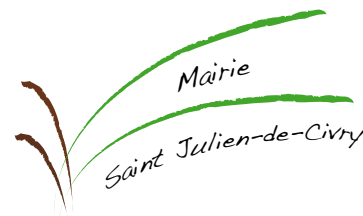
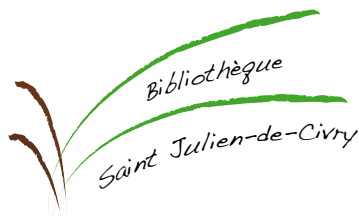
La messe du dimanche est à 11 heures jusqu'à fin juin 2010, à partir de septembre 2010, elle sera à 9 h 30.

Deux catéchistes ont en charge trois groupes de catéchèse et aumônerie : les 6ème qui se préparent à la profession de foi avec Anne-Marie LAVEDER qui anime également le groupe de débutants ; Le groupe de CM2 avec Martine GINET.

Pour les obsèques, s'adresser à la cure de Charolles au 03.85.24.10.93, Marie FENEON et Annie BABIN aident les prêtres pour la préparation aux célébrations.

Pour les offrandes de messe, contacter Marguerite Fénéon au 03.85.70.60.25.

• Le logo de notre commune



Proverbe : Si la pomme tombe du cerisier, retourne te coucher.

• *Nouvelles employées Communales*

Il s'agit de Mesdames Sabine Thouin Dieuaide domiciliée à Curbigny et Dominique Cortier de Saint Germain-en-Brionnais. Elles ont été recrutées dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) pour 20 heures par semaine de travail, payée au Smic, avec une aide de l'état de 90%.

Elles travaillent l'une et l'autre 9 heures par jour : Sabine les lundi et mardi, Dominique les jeudi et vendredi, et à tour de rôle 4 heures le mercredi matin.

Elles commencent leur journée en assumant l'accompagnement des enfants dans le car de ramassage scolaire, à midi elles assurent la surveillance du repas à la cantine, l'après midi la demie-heure de garderie après la classe et le



Sabine Thouin Dieuaide

soir l'accompagnement du bus scolaire.

Quand elles ne sont pas auprès des enfants, elles sont tout aussi à l'aise avec une perceuse, un sécateur, un pinceau, un balai ou à aider au secrétariat de Mairie.

Depuis juillet en six mois, elles ont assumé en particulier la peinture d'une salle de classe et son aménagement pour la rentrée, les peintures des barrières vers la micro crèche, des portails de l'école, de la cantine, de la grille du monument aux Morts, de la rampe de la Mairie, des volets de la bibliothèque, du portail du cimetière mais aussi tous les petits travaux d'aménagement de la micro crèche, en particulier du petit chalet en bois, de la garderie, l'entretien du cimetière,... et toujours avec beaucoup d'efficacité et le sourire !



Dominique Cortier

INFORMATION SYDESL

De nouvelles technologies en matière de chauffage sont disponibles sur le marché. Il faut être attentif quant à leur utilisation, car elles sont trop souvent dépourvues de système progressif d'augmentation de puissance et sont uniquement raccordables en monophasé pour des raisons de coût de commercialisation.

AEROTHERMIE - GÉOTHERMIE - POMPES À CHALEUR...

Nous devons être très vigilants sur cette initiative trop souvent banalisée et qui entraîne beaucoup de désagrément pour l'acquéreur. Ces appareils, utilisés dans des conditions optimum, peuvent être source de gain pour l'utilisateur. Mais avant de les mettre en place, surtout dans le cadre d'une transformation de l'habitat (où il n'est pas obligatoire d'avoir

un permis de construire ou une déclaration de travaux), il est indispensable d'en informer la mairie pour connaître les paramètres du réseau à proximité de la construction concernée et les possibilités par rapport à l'initiative envisagée.

Les services techniques du SYDESL et votre mairie sont à votre disposition.

• *Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.)*

VIDANGES À PRIX RÉDUITS

Le S.P.A.N.C. intervient dans le cadre de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, modifiée le 30 décembre 2006, qui a pour but d'améliorer considérablement la qualité des ressources en eaux superficielles et donc d'éviter une augmentation importante de son prix.

Cette protection des nappes phréatiques est du ressort de chacun d'entre nous.

Afin de vous aider dans cette démarche, le S.P.A.N.C. met en place à compter du 15 janvier 2009 un service de vidange des fosses (septiques ou toutes eaux) et d'entretien des installations d'assainissement non collectif. En effet, les matières de vidange sont considérées comme des déchets, qui doivent à ce titre être éliminées ou recyclées.

Ce service a pour but de vous faire profiter de tarifs préférentiels concernant ces interventions qui doivent obligatoirement être réalisées par une entreprise.

Deux types de tarifs vous seront proposés :

- Tarifs préférentiels pour une intervention urgente (ex : colmatage de la fosse).
- Tarifs préférentiels pour des interventions groupées, programmées à l'avance.

Pour bénéficier de ce service, ou toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter le S.P.A.N.C.

tel : 03 85 24 33 44

par mail : spanc.charolles@orange.fr

• *Memento utile*

Mairie de St Julien 03 85 70 60 27
mardi : 9h - 12h
mercredi : 15h - 18h
jeudi : 14h - 16h30
vendredi : 9h - 12h

Déchetterie 03 85 24 17 00
le lundi de 9h à 12h,
le mercredi de 14h30 à 18h
le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
DASRI
(tous déchets médicaux professionnels & privés)
03 85 24 33 16 (Communauté de Communes)

Bibliothèque
mercredi 15h - 18h
samedi 14h - 16h

Micro crèche 03 85 70 64 73

Agence postale
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h
Mercredi : 9h30 - 12h30 et 15h - 18h
Samedi : 9h30 - 12h30

Médecin de garde, SAMU	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
Appel d'urgence européen	112

Travailleuse familiale	03 85 24 18 76
Aide ménagère	03 85 24 11 95
Réseau gérontologique	03 85 88 20 50
Repas à domicile	03 85 88 36 24
Téléprésence 71	03 85 39 52 42
Dépannage EDF	08 10 33 30 71
Eau (Saur)	03 85 88 76 76

Communauté de Communes
du Canton de Charolles : 03 85 24 33 16

**Ramassage des poubelles le jeudi matin
celui qui les dépose avant le mercredi soir est un vilain !**

• *Fonctionnement des Garderies*

Pour les enfants scolarisés sur la Commune et sur le R.P.I., la Commune offre un service d'accueil des enfants les jours de classe aux horaires suivants :

Le matin :

- De 7h15 à 8h15, ils sont accueillis à la garderie par Mme Nicole Trouillet, employée communale. Le service est géré par la Commune et il est payant à raison de 1 € la 1/2 heure et 2 € l'heure.
- De 8h15 à 9h, les enfants sont hébergés par Mme Laurence Augagneur (Atsem), employée communale, dans le cadre du dispositif rattaché au ramassage scolaire. Ce service était gratuit car entièrement financé par le Conseil Général de Saône et Loire. Nous venons d'être informés qu'il ne prend plus en charge ce service depuis la rentrée 2009. Pour le moment, c'est donc la commune qui supporte entièrement ce service !

Le soir.

C'est la même chose ou presque, parce qu'on rajoute une nouvelle tranche de garde !...

La fin de la classe est à 16h15.

- De 16h15 à 16h45, les enfants qui attendent un frère ou une sœur scolarisé sur Lugny-les-Charolles, ceux qui empruntent le bus bleu et ceux dont les parents travaillent, sont confiés à la surveillance de Mme Sabine Thouin Dieuaide, ou de Mme Dominique Cortier, employées communales.

- De 16h45 à 17h30, à nouveau Mme Laurence Augagneur.

- De 17h30 à 18h30, Mme Nicole Trouillet termine la journée avec ceux qui n'ont pas pris le bus et qui attendent le retour de leurs parents.

Ce service, un peu compliqué à comprendre quand on n'est pas parent ou enfant... fonctionne très bien et rend service à beaucoup de familles. Mais suite au désengagement du Conseil Général sur la prise en charge des frais de garderie liés au transport scolaire, il est très probable que la Commune qui ne pourra prendre en charge financièrement tous ces services, procèdera à des aménagements dans le fonctionnement financier de ces garderies.

• *Etat Civil 2009*

Naissances :

Celestine Marie LACROIX
Enzo TERRIER
Pierre FURTIN
Elise Zoé COTTIN

21 juin
27 juillet
22 septembre
11 novembre

Mariages :

STOIANI Vitali et VIVANT Elisabeth
VAN DEN BOSSCHE Dirk et CHIOUSSE Emmanuelle
POISEAU Jérôme et CHAVAILLON Diane

9 mai
18 juillet
22 août

Décès :

BAJARD Marie Adélaïde
ANDRÉANI épouse JOLY Annette-Odette
CHAMBONNIER Jean
BOSCHE Jacques
MARTIN Claude-Marie
MARTIN Germaine

5 janvier
26 février
31 mars
1er juillet
31 octobre
28 décembre



• La Corneille nere et le rena gris

Yavo yamono su l'teurro d'Prigy
Un vieux tsagne to racorni
A la cheume éne chtite coneille nér s'éto perts

A regardo
A pipo pas mot

All avo dans le bé
Un gros mocho de freumadz sé
(al l'avo volé dans la cadze de la mère Matcheu)

A regardo
Ap all sondzo
Yé ben yavanba Cheuvry
Qué l'pu bio des pays

Vla ti pas qu'un vieux rena gris
Céto appreutsi en rasant le piéci

Eh yamono quo li di :
Yé que té dzoli
Ma été dit qu'te tsanto
Si t'tsanto c'men tes jeux san bio

La ch'tite coneill sarro les fesses
C'men un pou vieu qu'peute à la mess

T'dvro pas rester dans le pays
Ye du couté de Paris qu'devro parti
T'sero regardée
T'sera acoutée
T'éro de l'oseille dans le portemonnaie

Ah là, a storteillo le déri
C'men éne pour feuell que no rtrosero l'dvanti

Vo crayi...
Qu'al li dit ?

Fallo ran répond à cte vieill bête
Qu'avo dans la tête, des intenchons malhonnêtes

Bien cheur le frumadz avo tseu
Oah, le vieux rena s'sauvé avec p'les frateux

Mortalité

A ben ma dzvo dit :
Causé le be pien... yé pas poli

Mortalité de la mortalité

A peu, quan ya des bons freumatz vé la mère Matcheu
Crayi pas qu'à Paris y san tellement mieux.

• Etat civil 1909

décès

N° D'ORDRE	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DES ACTES	N° DES ACTES
1	Berthier Jean	15 fév	23
2	Berthot François	30 mars	9
3	Ceyzeriat Paul	24 Mai	13
4	Chauvet	1 ^{er} mars	3
5	Chauvet Louise	4 janvier	1
6	Cognard François	4 août	19
7	Degrange Jean	10 fév	20
8	Dumont Julien	26 février	2
9	Dauvergne Marie Louise	12 mars	7
10	Gauthier Antoine	3 mars	4
11	Gauthier Nicolas	1 ^{er} août	11
12	Lagros Jeanne	1 ^{er} août	18
13	Laffay Annelle	7 mai	12
14	Lambert Jeanne Marie	20 fév	23
15	Laffay Claudine	9 mars	5
16	Lespinasse Laurent	1 ^{er} août	10
17	Viore Claude	29 juin	13
18	Marguetoux Henri	8 juillet	16
19	Martin François	13 fév	31
20	Nourisson Louis Pierre	19 mars	8
21	Thieffon François	14 fév	24
22	Trévest Marie	10 mars	6
23	Trivignon Antoine	29 août	33
24	Ermeaud Pierre	24 juillet	17

Arrêté par Nous, maire, officier de l'Etat Civil de la commune de Saint-Julien de Briey

présent Register contenant, pour l'année mil neuf cent neuf : vingt

naissances

N° D'ORDRE	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DES ACTES	N° DES ACTES
1	Berland François-Joseph	23 août	14
2	Boudry André-Marie-Fulbert	13 Mai	7
3	Charpin Clothilde-Germaine	17 février	4
4	Chasse Marguerite Marie Louise	29 janvier	2
5	Coiffard Marguerite	10 Mars	6
6	Fehéon François	20 juillet	11
7	Forest Jeanne	4 juillet	10
8	Gomet Claudine	4 février	3
9	Haimaud Marie-Rose Henriette	24 janvier	1
10	Janillon Claude	16 août	12
11	Janillon Germaine	16 août	13
12	Longueville Louis-Léon	18 février	5
13	Marboux Félix-François	12 fév	15
14	Nigay Marie-Antoinette	20 fév	16
15	Reconnaisance Haimaud	28 Mai	8
16	Churet Henri	12 juin	9

• *Les conscrits des classes en 9*

2009 Auguste Goyard • Célestine Lacroix.

1999 Antoine Furtin • Thibaud Ducerf • Théo Gautheron • Julie Mathieu • Angéline Gautheron • Camille Peutot • Emile Goyard.

1989 Marjorie Deretz • Benjamin Gautheron • Marie-Laure Fénéon • accompagnés de Maxime Dury (porte-drapeau).

1979 Maryline Joly • Eric Develey • Myriam Ducroux • Lionel Decrozant • Valérie Déal • Nicolas Berland.

1969 Isabelle Tremeaud • Christian Lacroix • Nathalie Ducerf • Philippe Naulin • Edith Clément.

1959 Didier Cognard • Béatrice Fénéon • Bernard Trouillet.

1949 Liliane Breton • Albert Ducerf • Denise Narboux • Daniel Berger • Alain Mommessin.

1939 André Fougerat • André Bidolet • Marie Emorine • Gilbert Duret • Yvonne Comte • Philippe Fénéon.

1929 Renée Borde • François Meunier • Thérèse Roux • Lucie Fayolle.

1919 Marthe Berger.



Proverbe : Lapin sur la route, paté en croute .